


Informations


ACADEMIE DE POITIERS

Bulletin Régional de la Section Académique du SNETAA

 Syndicats Fédérés Unitaires
 Efficacité Indépendance Laïcité

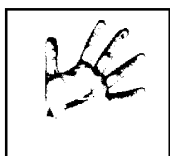
n° 119 - Mai-Juin 2003

Bimestriel - Prix : 0,50 euros - CCP LIMOGES 0171550U02770

SOMMAIRE :

 Page 1 : Edito
 Page 2 : Le mouvement « inter »
 Page 3 : Mouvement « inter » (suite)
 Difficultés dans les GRETA
 Retraites : Tous dans l'action
 Page 4 : Calendrier académique
 Notation administrative

C.P.P.A.P.: 91842

 Impression au siège, 1 rue Georges Bizet
 17200 Royan - tel 05.46.38.78.06
 Directeur de la publication : C. Boé



 SNETAA INFORMATIONS (Académie de Poitiers)
 siège:1 rue Georges Bizet 17200 Royan

PRESSE distribuée par LA POSTE
 Déposé le 16-05-03 : Agence de Poitiers Bel-Air

 Mai 2003 : **100 000ème** visiteur
 de votre site internet depuis novembre 1998

L'Internet n'est pas un moyen d'information mais plutôt un moyen de transport de l'information. Dans une actualité où incertitude, opacité, désinformation et non-savoir semblent être devenus des vertus, on ne sait plus comment se faire une opinion. Notre site n'est pas le regroupement d'informations prises sur les autres (sites ou syndicats) : son contenu éditorial et son interactivité avec les adhérents en sont les priorités.

Si l'Internet n'est qu'un moyen de mise à disposition d'informations et de documents, il ne s'oppose pas à l'action syndicale et il ne dispense pas le syndicat d'une présence physique près de ses adhérents. Il en est même complémentaire. C'est un nouvel outil, un moyen de savoir et de faire savoir, un moyen d'émancipation pour peu qu'il s'associe à la réalité d'une organisation indépendante, qui pratique un syndicalisme d'adhérents et qui y puise ses mandats.

Le SNETAA nous permet ainsi l'accès aux informations dont il dispose. Cette initiative rencontre votre approbation puisque, chaque jour, près de 400 d'entre vous consultent le site. Vos e-mail sont également très encourageants. L'équipe académique y est sensible.

Nous savons aussi que notre Administration (hors ses heures de travail) consulte avec intérêt notre site. La presse (de tous média) est aussi destinataire de nos communiqués qu'elle reprend...

Depuis septembre 2002, un « plus » est proposé aux adhérents du SNETAA : un abonnement gratuit pour ceux qui en font la demande leur permet d'accéder à certaines pages du site. Ainsi ils ont accès, 24h/24, aux informations pour tous et aux rubriques qui ne peuvent être rendues publiques.

Pour en bénéficier, renseignez le formulaire en ligne (<http://membres.lycos.fr/snetapoitiers/login.php3>) et obtenez par e-mail vos login et mot de passe.

Vous pouvez en même temps demander à être destinataire des infos rapides

 1
1
9

En permanence retrouvez les infos et services du site : Actualités et archives + Infos sur le Snetaa et eiL + Liens et contacts + Fiches syndicales + Mouvement + Espace stagiaires et étudiants IUFM + Coin pédago + Idées et débats + FAQ + Infos carrière + Vos témoignages + La vie des établissements + Formation syndicale + Histoire du syndicalisme... un Forum, un Chat, des Enquêtes, un Top de vos pages préférées, etc...

A consommer sans modération, et faites nous part de vos idées.

Le 11 mai 2003

 J.P. Ardon , webmestre académique
 Claude Boé, secrétaire académique

 Retrouvez la section académique sur son site internet : <http://www.chez.com/snetapoitiers/>

P. 1

M O U V E M E N T I N T E R

(à titre officieux et sous réserves)

Disciplines PLP	Propositions Rectorat	Solde SIAM Ministère	Entrants sur l'académie	Barème le plus faible	Titulaires sortants
Les statistiques d'entrées et de sorties TOM ainsi que les révisions d'affectations ne sont pas toutes prises en compte					
P0210 Lettres Histoire	8	8	12	170,2	4
P0222 Lettres Anglais	10	20	22	131,2	2
P0226 Lettres Espagnol	3	3	4	128	1
P1315 Maths Sciences	10	5	11 + 3 Tom	166,2	3
P2100 Génie Indus Bois	5	1	2 (-1)	146,2	0
P2120 Ébénisterie P6621 Ébénisterie d'art	1	1	0 (+1)	189,1	0
P2200 Génie Indus Textile et Cuir	2	2	3	143,2	1
P2232 Broderie	3	1	1	191,3	0
P2322 Techni-verriers	1	1	0 (+1)	198,3	0
P2400 Génie Ind Structures Métalliques	10	4	4	165,2	0
P2450 Const Carrosserie	2	2	3	178,3	1
P2500 Génie Ind Plastiques	3	0	0	-	0
P3010 Génie Civil Constr Économie	2	2	2	156	0
P3020 Génie Civil Constr Réalisation P3021 Maçonnerie	3 3	1 + 3	5	160,2	0
P3028 Peinture Vitrierie Revêtement	2	2	4	175,1	0
P3100 Génie Thermique	1	1	1	61,1	0
P4100 Génie Méca Construction	3	3	3	161,2	0
P4200 Génie Méca Productique	10	0	2	145,2	0
P4500 Génie Méca Maint Véh Autos	4	4	4	178,3	0
P4513 Cycles et Motocycles	1	1	1	78,3	0
P4550 MSMA	7	1	3 + 1 Tom	160,2	3
P5100 GE Électronique	-10	1	2	230	1
P5200 GE Électrotechnique	3	3	3	209,2	0
P6310 Conducteurs routiers	1	1	2	160,2	1
P6500 Enseignements Artistiques P6501 Dessin d'art appliqué	2 + 1	2	5	71	2
P7200 Biotechno Santé Environnement	4	4	6	215,2	1
P7210 ETC	1	1	1	262,3	0
P7300 STMS	1	1	3	181	2
P7420 Coiffure	1	1	1 (+1)	165,2	0
P8011 CAB	4	4	5	242,3	1
P8012 COB	10	6	8	222,3	0
P8013 Vente	10	6	9 (-1)	191,2	3
P8510 Hôt Techniques culinaires	2	2	3	200,2	0
P8520 Hôt Service et Commercialisation	3	3	3	195,1	0

Mouvement « inter »

Le tableau ci-contre appelle quelques remarques :

Un décalage important, pour certaines disciplines, entre les « besoins » estimés par le rectorat, les postes mis au mouvement intra et les entrées dans l'académie.

- Ainsi en Lettres-Anglais, 22 entrants pour 6 postes...
- A l'inverse un important déficit en Structures Métalliques, en Productique...
- En Vente : entrée de 8 PLP (après révision) alors que 21 postes sont vacants ! Certains établissements vont ainsi se retrouver dans une situation plus que délicate.

On peut donc prévoir au moins deux conséquences paradoxales :

- De nombreuses affectations en TZR dans le premier cas... Il sera délicat pour l'administration de mettre l'accent sur un « taux de rendement » des dits TZR trop faible... et justifier ainsi l'élargissement des zones...
- Par contre il faudra de nombreux contractuels dans le deuxième cas... ou des vacataires... ou encore la transformation en cours d'année des contrats, comme cela semble devenir l'habitude dans notre académie...

Nous n'aurons pas la cruauté d'évoquer le gâchis en terme de gestion d'une telle situation... d'autant que cette situation est aggravée par l'arrivée supplémentaire à l'intra de nos collègues remerciés par les GRETA (voir ci-contre)... Une nouvelle forme d'optimisation ?

6 mai

13 mai... Tous dans l'action !

Le SNETAA et la fédération eiL ont appelé à la grève et aux manifestations des 6 et 13 mai.

La défense de notre système de pensions (et non de retraites) est à l'évidence indispensable et nous devons combattre avec vigueur pour que l'état tienne l'engagement qu'il a pris envers chaque enseignant lorsqu'il l'a recruté !

De la même manière nous devons lutter pour défendre le statut de la fonction publique d'état : après les COPsy, les ATOS, etc... Et si l'ensemble de la formation et de l'enseignement professionnels risquaient d'être la prochaine étape de la frénésie de régionalisation actuelle ?

N'attendons pas qu'il soit trop tard.

GRETA :

postes « gagés »... à dégager !

Quelques jours avant les vacances, nos collègues des GRETA de l'académie ont reçu, en guise de chocolats, l'information de la fermeture de nombreux postes ! Et cela plus particulièrement en Charente Maritime...(en attendant les autres ?)

Le SNETAA-eiL est bien évidemment intervenu auprès de l'administration (Secrétariat Général et DAFPIC). Le Mercredi 30 avril, un Groupe de Travail s'est réuni au Rectorat afin d'examiner la situation.

Des collègues vont devoir revenir en formation initiale... que certains vont découvrir puisqu'ils enseignent en formation continue depuis de longues années... Ces collègues, à qui on a demandé de saisir des vœux « intra » vont venir grossir le groupe des TZR et dans certaines disciplines cela ne se fera pas aisément puisque des mesures de carte scolaire sont décrétées par le rectorat depuis 2 ans...

D'autres, récemment reçus aux concours « Sapin », feront l'objet d'une affectation d'un an dans l'académie et devront participer au mouvement inter pour l'an prochain...

Une dernière catégorie, les COPIF (Ingénierie de Formation), ne peuvent effectuer de saisie puisque cette discipline ne figure pas dans la nomenclature de la formation initiale... Des solutions individuelles sont actuellement à l'étude...

On serait tenté de penser que la prospective a été singulièrement absente chez les décideurs de la formation continue, à moins que nous assistions là au début de la destruction des GRETA au profit d'officines privées, régionalisées...





15 mai : Groupe de travail « POM »
(Postes ouverts au mouvement)

20 mai : Groupe de travail « intra »
Cas médicaux et sociaux

23 mai : CAPA
Notation administrative
Adaptations-reconversions
Congés de formation

28 mai : Groupe de travail
Vœux et barème « intra »

16 juin : CAPA Mouvement Intra

24 juin : Groupe de travail
Maîtres auxiliaires

26 juin : Groupe de travail
Révisions d'affectations

15-16-17 juillet : Groupe de travail
« Ajustement » (TZR)

25-28 Août : Groupe de travail
Stagiaires IUFM + ajustement

N'oubliez pas d'adresser vos dossiers aux commissaires paritaires du SNETAA :

Jean-Pierre ARDON	12 allée des Turquoises 86440 MIGNE-AUXANCES
Claude BOE	1 rue G. Bizet - 17200 ROYAN
Françoise BUREAU	2 Impasse La Bruyère - 79100 THOUARS
Gérard GRANGETEAU	Les Grands Voisins - 16580 BRIE
Françoise LEJEUNE	5 rue des Grands Clos 17220 LA JARNE
Patrick MACHET	13 av. de la Fûtaie 79200 POMPAIRE
Samuel SEGUY	4 rue Lamartine - 16260 CHASSENEUIL/BONNIEURE
Sophie TEXIER	178 route de Bonnes 86000 POITIERS

MA et Contractuels : double du dossier à envoyer à
Patrick MACHET
13 avenue de la Fûtaie - 79200 POMPAIRE
ou
Serge GROSSIN
17 rue du Dolmen - 86000 POITIERS

Notes administratives : 7 colonnes à la une !

Grille de notation administrative des PLP

Echelons	E	D	C	C+	B	B+	A exceptionnel
1-2-3	28	29	30	30,5	31	31,5	32
4	29	30	31	31,5	32	32,5	33
5	30	31	32	32,5	33	33,5	34
6	31	32	33	33,5	34	34,5	35
7	32	33	34	34,5	35	35,5	36
8 - HC 1		34	35	35,5	36	36,5	37
9 - HC 2		35	36	36,5	37	37,5	38
10 - HC 3		36	37	37,5	38	38,5	39
11 - HC 4		37	38	38,5	39	39,5	40
HC 5		38	39	39,3	39,5	39,8	40
HC 6-7		38,5	39	39,5	39,8	40	40

Vers le mois de Mars dernier, chacun a signé la proposition de note administrative faite par son chef d'établissement. Cette notation doit répondre aux principes et à la procédure indiqués dans la **circulaire rectorale du 05 février 2003**. Y figure une nouvelle grille de notation des PLP (voir ci-contre). Cette nouvelle grille - qui comporte maintenant 7 (au lieu de 5) possibilités de notation par échelon - et certains des principes énoncés ont rencontré l'opposition des représentants du personnel et un **vote négatif a été exprimé lors de la CAPA du 04 février** ! (au cas où certains l'auraient oublié, nous avons là le rappel du fait que les CAPA ne sont que consultatives)

Nous savons que les chefs d'établissement appliquent scrupuleusement les circulaires (encore faut-il qu'ils aient le temps de les lire), mais si votre note ne figure pas dans la nouvelle grille, nous vous invitons à en informer le secrétariat académique du SNETAA le plus rapidement possible...